

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	48 170	20 839	69 009	428 588
Production vendue (biens)	2 206 077	1 725 574	3 931 651	5 101 546
Production vendue (services)	42 442	134 024	176 466	752 507
Chiffre d'affaires net	2 296 689	1 880 437	4 177 126	6 282 641
Production stockée				
Production immobilisée				32 622
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			371 002	258 512
Autres produits			8 490	9 086
Total produits d'exploitation (I)			4 556 618	6 582 862
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			184 231	348 167
Variations de stock			-47 473	109 620
Achats de matières premières et autres approvisionnements			873 729	1 159 005
Variations de stock			263 547	5 542
Autres achats et charges externes (a)			825 446	1 057 901
Impôts, taxes et versements assimilés			43 683	60 941
Salaires et traitements			686 913	1 391 887
Charges sociales			339 789	663 186
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			84 439	122 062
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				92 591
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 068 934	
Autres charges			1 805 988	1 039 656
Total charges d'exploitation (II)			7 129 225	6 050 558
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 572 607	532 304
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			303 375	62 541
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			303 375	62 541
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			303 375	62 541
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-2 269 232	594 844

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	9 845	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	9 845	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 712	15 657
Sur opérations en capital	2 051 471	296 254
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	602 000	
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 661 183	311 911
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 651 337	-311 911
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-52 273
Total des produits (I+III+V+VII)	4 869 839	6 645 402
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 790 408	6 310 197
BENEFICE OU PERTE	-4 920 569	335 206
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 599	1 157
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

PALL GENEDISC TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée au capital de 150.297,40 euros
Siège social : 26-28 Avenue de Winchester
78100 Saint-Germain-en-Laye
432 086 049 R.C.S. Versailles

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Madame Nadine BRICKA

DocuSigned by:
Nadine Bricka
831778E14A0B418...

PALL GENEDISC TECHNOLOGIES SAS

26-28, Avenue de Winchester

78 100 Saint Germain en Laye

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				28 730
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				359 964
Autres immobilisations corporelles				32 838
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				31 625
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				453 156
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				302 031
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				277 206
Marchandises				120 249
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	226 821		226 821	1 190 256
Autres créances	332 159		332 159	272 610
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 802 383		6 802 383	8 317 458
Charges constatées d'avance (3)	4 094		4 094	7 128
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 365 458		7 365 458	10 486 938
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 365 458		7 365 458	10 940 094
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 297	150 297
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 324 852	3 324 852
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 136	15 136
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 378 441	5 043 236
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 920 569	335 206
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 948 157	8 868 727
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 670 934	265 264
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 670 934	265 264
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 978	1 139 117
Dettes fiscales et sociales	417 163	666 273
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 227	713
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	746 367	1 806 103
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 365 458	10 940 094
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	746 367	1 806 103
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Pall GeneDisc Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Pall GeneDisc Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Pall GeneDisc Technologies,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pall GeneDisc Technologies relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 7 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Guillaume Ronco

PALL GENEDISC TECHNOLOGIES SAS

26-28, Avenue de Winchester

78 100 Saint Germain en Laye

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				28 730
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				359 964
Autres immobilisations corporelles				32 838
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				31 625
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				453 156
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				302 031
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				277 206
Marchandises				120 249
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	226 821		226 821	1 190 256
Autres créances	332 159		332 159	272 610
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 802 383		6 802 383	8 317 458
Charges constatées d'avance (3)	4 094		4 094	7 128
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 365 458		7 365 458	10 486 938
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 365 458		7 365 458	10 940 094
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 297	150 297
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 324 852	3 324 852
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 136	15 136
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 378 441	5 043 236
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 920 569	335 206
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 948 157	8 868 727
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 670 934	265 264
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 670 934	265 264
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 978	1 139 117
Dettes fiscales et sociales	417 163	666 273
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 227	713
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	746 367	1 806 103
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 365 458	10 940 094
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	746 367	1 806 103
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	48 170	20 839	69 009	428 588
Production vendue (biens)	2 206 077	1 725 574	3 931 651	5 101 546
Production vendue (services)	42 442	134 024	176 466	752 507
Chiffre d'affaires net	2 296 689	1 880 437	4 177 126	6 282 641
Production stockée				
Production immobilisée				32 622
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			371 002	258 512
Autres produits			8 490	9 086
Total produits d'exploitation (I)			4 556 618	6 582 862
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			184 231	348 167
Variations de stock			-47 473	109 620
Achats de matières premières et autres approvisionnements			873 729	1 159 005
Variations de stock			263 547	5 542
Autres achats et charges externes (a)			825 446	1 057 901
Impôts, taxes et versements assimilés			43 683	60 941
Salaires et traitements			686 913	1 391 887
Charges sociales			339 789	663 186
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			84 439	122 062
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				92 591
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 068 934	
Autres charges			1 805 988	1 039 656
Total charges d'exploitation (II)			7 129 225	6 050 558
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 572 607	532 304
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			303 375	62 541
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			303 375	62 541
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			303 375	62 541
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-2 269 232	594 844

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	9 845	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	9 845	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 712	15 657
Sur opérations en capital	2 051 471	296 254
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	602 000	
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 661 183	311 911
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 651 337	-311 911
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-52 273
Total des produits (I+III+V+VII)	4 869 839	6 645 402
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 790 408	6 310 197
BENEFICE OU PERTE	-4 920 569	335 206
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 599	1 157
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXES PALL GENEDISC

PERIODE DU 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Eléments d'ordre juridique

Les présents comptes annuels ont pour caractéristiques :

- un total de bilan de 7.365.457 euros
- un chiffre d'affaires de 4.177.125 euros
- une perte nette comptable de -4.920.569 euros
-

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Faits marquants :

- En date du 1er mars 2023, la fermeture de la société Pall Genedisc a été annoncée aux salariés. La société a cessé toute activité commerciale et de production depuis le 31 juillet 2023.
- Par décisions en date du 3 mars 2023, l'assemblée générale ordinaire a pris acte de la démission du Dr. Gerhard Strohm de ses fonctions de Président et a nommé en remplacement Monsieur Antony Mason pour une durée indéterminée.
- Par décisions en date du 30 septembre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société du 1, rue du Courtil, Parc d'Affaires Cicéa Bâtiment 1, 35170 Bruz au 26-28 Avenue de Winchester, 78100 Versailles.

Evènements post clôture :

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Du fait de la situation liquidative de la société, le principe de continuité d'exploitation est abandonné. Sont abandonnés également les principes de séparation des exercices et de permanence des méthodes. Le principe de prudence est quant à lui conservé.

Par conséquent, les comptes sont établis en valeurs liquidatives (les actifs constatés à leur valeur de réalisation et les passifs à leur valeur actuelle) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ayant principalement comme impacts :

Les actifs immobilisés, notamment corporels, ont été ramenés à une valeur nette comptable nulle (entraînant une sortie d'actifs générant une charge nette de k€.337 dans le résultat exceptionnel) ;

Les actifs circulants, notamment les stocks, ont été ramenés à une valeur comptable nulle, la société ne générant plus d'activité depuis juillet 2023). La mise au rebut des stocks s'est traduite par une charge de k€.557 en résultat exceptionnel ;

Une provision pour restructuration à hauteur de k€.2'671 a été constituée au titre de l'exercice, ventilée, selon la nature des dépenses encourues et/ou à encourir, en résultat d'exploitation (k€.2'069) et résultat exceptionnel (k€.602).

Depuis 2016, la société a opté pour la comptabilisation de ses engagements en matière de retraite sous forme de provisions, conformément à la recommandation ANC 2013-02. Ces engagements étaient auparavant présentés en engagements hors-bilan.

Frais de recherche appliquée et de développement

Ces frais sont directement passés en charge.

Immobilisations incorporelles

Selon les règles comptables retenues en valeur liquidative, les logiciels ont été comptabilisés pour leur valeur de réalisation.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les comptes clos le 31 décembre 2023 étant établis en valeur liquidative, les immobilisations sont évaluées à leur valeur de réalisation. A ce titre, une dépréciation nette de k€.337 a été comptabilisée, ramenant la valeur nette comptable des immobilisations à zéro au 31 décembre 2023.

Etat des immobilisations

Cf tableau en annexe

Evaluation des matières et marchandises

Du fait de l'arrêt de l'activité en juillet 2023, les stocks ont été comptabilisés à leur valeur de réalisation.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur de réalisation pour les actifs et pour leur valeur actuelle pour les passifs. Une dépréciation est pratiquée lorsque cette valeur des actifs est inférieure à la valeur de réalisation.

Cf tableau des créances et dettes en annexe

Provisions inscrites au bilan

Cf tableau en annexe

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

	Montant garanti
Emprunt et dettes financières diverses	
	0

Rémunérations allouées aux organes de direction

Pour des raisons de confidentialité des rémunérations individuelles, cette information n'est pas communiquée. Il est précisé qu'aucune avance ou crédit n'est alloué aux dirigeants sociaux.

Effectifs**Effectif présent au 31 décembre**

	2022	2023
Cadres	15	8
Agents de maîtrise	11	6
Employés	0	0
TOTAL	26	14

Effectif moyen

	2022	2023
Cadres	14	11
Agents de maîtrise	11	10
Employés	0	0
TOTAL	25	21

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	48.170	20.839	69.009
Production vendue de biens	2.206.076	1.725.574	3.931.650
Production vendue de services	42.442	134.023	176.465
Total	2.296.689	1.880.436	4.177.125

Produits financiers concernant les entreprises liées

Du 1er Janvier 2023 au 31 Décembre 2023	
Intérêts	0

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes du marché n'a été conclue avec une partie liée.

Engagement hors bilan

Néant.

Société consolidante

Au 31 décembre 2023, la société fait partie d'un groupe dont la société mère consolidante, DANAHER Corporation, est une entité de nationalité américaine. Son siège est situé à Washington DC, USA.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2019, la société Pall Genedisc est membre d'une intégration fiscale avec pour tête de groupe la société Life Sciences Holdings France.

En 2021, une nouvelle convention d'intégration fiscale a été signée à cet effet. La convention spécifie, que Pall Genedisc autorise Lifes Sciences Holdings France à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats et le cas échéant des contributions additionnelles et toute autre taxe, contribution ou prélèvement dont est redevable Pall Genedisc en vue de la détermination du résultat du groupe.

L'Économie d'impôt dégagée par le Groupe Fiscal au titre de l'Exercice est répartie entre les Membres du Groupe Fiscal. L'économie d'impôt générée par le mécanisme d'intégration fiscale correspondant à l'écart entre l'IS Brut Individuel Cumulé et l'IS Brut du Groupe. Si le montant de l'avoir fiscal est négatif il sera réputé égal à zéro, ce afin que les Membres du Groupe Fiscal ne soient pas contraints de s'acquitter d'un impôt supérieur à celui dont ils se seraient acquittés s'ils avaient été imposés individuellement. Il y a donc une différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

La société n'a pas constaté de produit d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2023.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	155 865		155 865	
Immobilisations incorporelles	155 865		155 865	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 910		13 910	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 966 690		1 966 690	
- Installations générales, agencements aménagements divers	210 865		210 865	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 688		110 688	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 302 153		2 302 153	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 625		31 625	
Immobilisations financières	31 625		31 625	
ACTIF IMMOBILISE	2 489 643		2 489 642	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	127 136	25 378	152 514	
Immobilisations incorporelles	127 136	25 378	152 514	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 910		13 910	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 606 726	50 611	1 657 337	
- Installations générales, agencements aménagements divers	207 457	410	207 867	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 258	8 040	89 298	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 909 351	59 061	1 968 412	
ACTIF IMMOBILISE	2 036 487	84 439	2 120 926	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 563 074 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	226 821	226 821	
Autres	332 159	332 159	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 094	4 094	
Total	563 074	563 074	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	5 387
Total	5 387

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 297,40 Euros décomposé en 1 502 974 titres d'une valeur nominale de 0,10 Euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	265 264		265 264		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		2 670 934			2 670 934
Total	265 264	2 670 934	265 264		2 670 934
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		2 068 934	265 264		
Financières					
Exceptionnelles		602 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 746 367 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 978	292 978		
Dettes fiscales et sociales	417 163	417 163		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	36 227	36 227		
Produits constatés d'avance				
Total	746 367	746 367		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	23 367
PROVISIO. POUR CONGES PAYES	111 305
PROVISION POUR RTT	40 463
PROVISION POUR CET	67 195
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	32 767
CH.SOCIALES/CONGES PAYES	50 090
CH.SOCIALES/RTT	18 093
CH.SOCIALES/CET	30 932
ORG. SOCIAUX AUTRES CHARGES A PAYER	14 745
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	2 796
Total	391 752

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 094		
Total	4 094		

PALL GENEDISC TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée au capital de 150.297,40 euros
Siège social : 26-28 Avenue de Winchester
-78100 Saint-Germain-en-Laye
432 086 049 R.C.S. Versailles

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt-huit juin, à 16 heures,

Les associés de la Société se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation qui leur a été faite par le président.

L'assemblée est présidée par le Président de la Société Madame Nadine BRICKA (le « **Président de séance** »).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire et certifiée conforme par le Président de séance.

Le Président de séance déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées par les statuts.

Le Président de séance constate que la société ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception est absente et excusée.

Le Président de séance dépose sur le bureau de l'assemblée les documents suivants :

- la feuille de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ;
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée Ordinaire Annuelle ;
- les copies des lettres de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle adressées à tous les associés ;
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle adressée au Commissaire aux comptes ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- les statuts à jour de la Société.

Le Président de séance indique que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dans les conditions et délais fixés par lesdites dispositions. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président de séance rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus au Président et aux Directeurs Généraux ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts le cas échéant,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice, approuve les comptes dudit exercice, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêté au 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, et faisant apparaître pour ledit exercice une perte de (4.920.569) euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

La collectivité des associés, donne en conséquence quitus entier et sans réserve au Président et aux Directeurs Généraux pour leur gestion pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldent par une perte de (4.920.569) euros, approuve la proposition du Président quant à l'affectation de ce résultat et, en conséquence, décide d'affecter cette perte

comme suit :

ORIGINE :

- Résultat de l'exercice écoulé..... (4.920.569) euros

AFFECTATION :

- Report à nouveau antérieur..... 5.378.441 euros
 - Résultat de l'exercice..... (4.920.569) euros
Affecté en totalité au compte Report à Nouveau
-
- Report à nouveau après affectation..... 457.872 euros

La collectivité des associés, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuvent le montant des dépenses et charges non déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 dudit Code, s'élevant à la somme de 11.127 euros, et l'impôt correspondant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes portant sur les conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve le contenu de ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

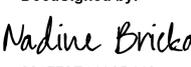
CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par les associés et le Président de séance.

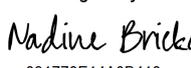
DocuSigned by:

831778E14A0B418...

La société PALL FRANCE
Représentée par Madame Nadine
BRICKA

DocuSigned by:

4A73156C890643D...

La société PALL EXEKIA
Représentée par Monsieur Antony
MASON

DocuSigned by:

831778E14A0B418...

Le Président de séance
Mme Nadine BRICKA

ANNEXES PALL GENEDISC

PERIODE DU 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Eléments d'ordre juridique

Les présents comptes annuels ont pour caractéristiques :

- un total de bilan de 7.365.457 euros
- un chiffre d'affaires de 4.177.125 euros
- une perte nette comptable de -4.920.569 euros
-

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Faits marquants :

- En date du 1er mars 2023, la fermeture de la société Pall Genedisc a été annoncée aux salariés. La société a cessé toute activité commerciale et de production depuis le 31 juillet 2023.
- Par décisions en date du 3 mars 2023, l'assemblée générale ordinaire a pris acte de la démission du Dr. Gerhard Strohm de ses fonctions de Président et a nommé en remplacement Monsieur Antony Mason pour une durée indéterminée.
- Par décisions en date du 30 septembre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société du 1, rue du Courtil, Parc d'Affaires Cicéa Bâtiment 1, 35170 Bruz au 26-28 Avenue de Winchester, 78100 Versailles.

Evènements post clôture :

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Du fait de la situation liquidative de la société, le principe de continuité d'exploitation est abandonné. Sont abandonnés également les principes de séparation des exercices et de permanence des méthodes. Le principe de prudence est quant à lui conservé.

Par conséquent, les comptes sont établis en valeurs liquidatives (les actifs constatés à leur valeur de réalisation et les passifs à leur valeur actuelle) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ayant principalement comme impacts :

Les actifs immobilisés, notamment corporels, ont été ramenés à une valeur nette comptable nulle (entraînant une sortie d'actifs générant une charge nette de k€.337 dans le résultat exceptionnel) ;

Les actifs circulants, notamment les stocks, ont été ramenés à une valeur comptable nulle, la société ne générant plus d'activité depuis juillet 2023). La mise au rebut des stocks s'est traduite par une charge de k€.557 en résultat exceptionnel ;

Une provision pour restructuration à hauteur de k€.2'671 a été constituée au titre de l'exercice, ventilée, selon la nature des dépenses encourues et/ou à encourir, en résultat d'exploitation (k€.2'069) et résultat exceptionnel (k€.602).

Depuis 2016, la société a opté pour la comptabilisation de ses engagements en matière de retraite sous forme de provisions, conformément à la recommandation ANC 2013-02. Ces engagements étaient auparavant présentés en engagements hors-bilan.

Frais de recherche appliquée et de développement

Ces frais sont directement passés en charge.

Immobilisations incorporelles

Selon les règles comptables retenues en valeur liquidative, les logiciels ont été comptabilisés pour leur valeur de réalisation.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les comptes clos le 31 décembre 2023 étant établis en valeur liquidative, les immobilisations sont évaluées à leur valeur de réalisation. A ce titre, une dépréciation nette de k€.337 a été comptabilisée, ramenant la valeur nette comptable des immobilisations à zéro au 31 décembre 2023.

Etat des immobilisations

Cf tableau en annexe

Evaluation des matières et marchandises

Du fait de l'arrêt de l'activité en juillet 2023, les stocks ont été comptabilisés à leur valeur de réalisation.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur de réalisation pour les actifs et pour leur valeur actuelle pour les passifs. Une dépréciation est pratiquée lorsque cette valeur des actifs est inférieure à la valeur de réalisation.

Cf tableau des créances et dettes en annexe

Provisions inscrites au bilan

Cf tableau en annexe

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-8°)

	Montant garanti
Emprunt et dettes financières diverses	
	0

Rémunérations allouées aux organes de direction

Pour des raisons de confidentialité des rémunérations individuelles, cette information n'est pas communiquée. Il est précisé qu'aucune avance ou crédit n'est alloué aux dirigeants sociaux.

Effectifs**Effectif présent au 31 décembre**

	2022	2023
Cadres	15	8
Agents de maîtrise	11	6
Employés	0	0
TOTAL	26	14

Effectif moyen

	2022	2023
Cadres	14	11
Agents de maîtrise	11	10
Employés	0	0
TOTAL	25	21

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	48.170	20.839	69.009
Production vendue de biens	2.206.076	1.725.574	3.931.650
Production vendue de services	42.442	134.023	176.465
Total	2.296.689	1.880.436	4.177.125

Produits financiers concernant les entreprises liées

Du 1er Janvier 2023 au 31 Décembre 2023	
Intérêts	0

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes du marché n'a été conclue avec une partie liée.

Engagement hors bilan

Néant.

Société consolidante

Au 31 décembre 2023, la société fait partie d'un groupe dont la société mère consolidante, DANAHER Corporation, est une entité de nationalité américaine. Son siège est situé à Washington DC, USA.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2019, la société Pall Genedisc est membre d'une intégration fiscale avec pour tête de groupe la société Life Sciences Holdings France.

En 2021, une nouvelle convention d'intégration fiscale a été signée à cet effet. La convention spécifie, que Pall Genedisc autorise Lifes Sciences Holdings France à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats et le cas échéant des contributions additionnelles et toute autre taxe, contribution ou prélèvement dont est redevable Pall Genedisc en vue de la détermination du résultat du groupe.

L'Économie d'impôt dégagée par le Groupe Fiscal au titre de l'Exercice est répartie entre les Membres du Groupe Fiscal. L'économie d'impôt générée par le mécanisme d'intégration fiscale correspondant à l'écart entre l'IS Brut Individuel Cumulé et l'IS Brut du Groupe. Si le montant de l'avoir fiscal est négatif il sera réputé égal à zéro, ce afin que les Membres du Groupe Fiscal ne soient pas contraints de s'acquitter d'un impôt supérieur à celui dont ils se seraient acquittés s'ils avaient été imposés individuellement. Il y a donc une différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

La société n'a pas constaté de produit d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2023.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	155 865		155 865	
Immobilisations incorporelles	155 865		155 865	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 910		13 910	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 966 690		1 966 690	
- Installations générales, agencements aménagements divers	210 865		210 865	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 688		110 688	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 302 153		2 302 153	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 625		31 625	
Immobilisations financières	31 625		31 625	
ACTIF IMMOBILISE	2 489 643		2 489 642	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	127 136	25 378	152 514	
Immobilisations incorporelles	127 136	25 378	152 514	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 910		13 910	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 606 726	50 611	1 657 337	
- Installations générales, agencements aménagements divers	207 457	410	207 867	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 258	8 040	89 298	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 909 351	59 061	1 968 412	
ACTIF IMMOBILISE	2 036 487	84 439	2 120 926	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 563 074 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	226 821	226 821	
Autres	332 159	332 159	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 094	4 094	
Total	563 074	563 074	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	5 387
Total	5 387

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 297,40 Euros décomposé en 1 502 974 titres d'une valeur nominale de 0,10 Euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	265 264		265 264		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		2 670 934			2 670 934
Total	265 264	2 670 934	265 264		2 670 934
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		2 068 934	265 264		
Financières					
Exceptionnelles		602 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 746 367 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 978	292 978		
Dettes fiscales et sociales	417 163	417 163		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	36 227	36 227		
Produits constatés d'avance				
Total	746 367	746 367		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	23 367
PROVISIO. POUR CONGES PAYES	111 305
PROVISION POUR RTT	40 463
PROVISION POUR CET	67 195
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	32 767
CH.SOCIALES/CONGES PAYES	50 090
CH.SOCIALES/RTT	18 093
CH.SOCIALES/CET	30 932
ORG. SOCIAUX AUTRES CHARGES A PAYER	14 745
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	2 796
Total	391 752

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 094		
Total	4 094		